

Bulletin d'informations municipales de Vercheny

Numéro 21

Février 2012



Horaires d'ouverture du secrétariat de mairie au public
Lundi de 10 h à 17 h 30 – Mardi, Jeudi et Vendredi de 8 h 45 à 12 h

☎ 04 75 21 73 47 - 📠 04 75 21 38 45 -

✉ communedevercheny@wanadoo.fr

Site internet : www.vercheny.fr

SOMMAIRE

Le mot du maire	Page 03
Vie de la commune	Page 04
L'assainissement communal – Réseaux et Station d'épuration	
Les chiffres du recensement de la population	
La création d'une Agence Postale Communale	
Un point sur l'intercommunalité	
Le projet de réhabilitation du cœur du village, dit "projet intergénérationnel"	
Réaliser un territoire de vie pour tous, accessible et adapté aux besoins	
Livraison de repas	
Vie associative	Page 13
Le Comité des Fêtes	
Judo Club	
Lire pour grandir	
Roda de Angola	
Activités danses	
Vie scolaire	Page 17
Ecole Antoine Barnave	
USEP – Loisirs à l'école	
Ecole de la Fondation Robert Ardouvin	
Infos pratiques	Page 21
Numéros utiles	
Horaires bus ligne 28	
Température et pluviométrie	
A noter également sur vos agendas	
Elections présidentielles et législatives	
Boucle d'art dans les ateliers	
Concerts et feu d'artifice	
Vous avez la parole	Page 25
Visite de l'église paroissiale de Vercheny sous le vocable de St Pierre et St Paul	
Message du Canada – Site internet de la commune	
Ratafia de raisin muscat et délice de lavande	
C'était comment l'école avant à Vercheny ?	
Etat civil	Page 29
L'histoire de la soupe au caillou	Page 30

Comité de rédaction

Sandra PRATS, Marie-Françoise QUELVEN, Nadine ARNAUD, Franck MONGE, Jean-Louis ODDON, Pierre AUBEL

Photo de la fontaine : Marie-Claire Larrabure



Le mot du maire

Mesdames, Mesdemoiselles, Messieurs, Chers concitoyens,

Voici le nouveau bulletin municipal. Comme chaque année, le bulletin municipal permet de vous retracer les activités de l'année écoulée et les projets.

Je vais tout d'abord commencer par faire un bilan de l'année 2011. Au niveau communal des travaux ont été réalisés et des dossiers ont avancé :

- Le branchement de la fontaine au réseau d'eau
- Divers travaux sur la voirie communale
- Le début des travaux concernant la rénovation du logement et l'aménagement d'un local commercial dans le bâtiment communal de la Plaine. Ce logement et ce local sont destinés à accueillir une fleuriste.
- La signature d'une convention entre la Poste et la Commune relative à la création de l'Agence Postale Communale le 1^{er} janvier 2012 et par conséquent la création d'un emploi pour sa gestion
- et le dossier le plus important pour la commune, l'Assainissement, va enfin être réalisé.

L'année 2011 a vu également le recensement de la population. Nous vous remercions pour votre participation.

Dans le contexte de crise européenne avec les répercussions engendrées sur les budgets de l'Etat et par contrecoup ceux des collectivités territoriales, le gel des dotations de l'Etat, la baisse des subventions du département, impactant obligatoirement les finances communales, nous devons être très prudent dans l'élaboration du prochain budget. Une bonne nouvelle tout de même, la commune n'a contracté aucun emprunt toxique, elle n'a fait appel qu'à des emprunts classiques à taux stables.

2012 a comme objectifs, la fin des travaux engagés, quelques travaux au camping municipal et dans les bâtiments communaux. Je demande aux riverains de bien vouloir nous pardonner pour les dérangements occasionnés pendant les travaux de l'assainissement.

C'est aussi une année électorale importante. Nous devons choisir un Président de la République et les députés qui siégeront à l'Assemblée Nationale. Je vous incite toutes et tous à venir accomplir votre devoir de citoyen en votant massivement aux élections.

Je vous rappelle que le site internet de la commune est à votre disposition. "vercheny.fr" regorge d'une multitude d'informations, pourquoi se priver d'un tel outil ?

Avant de conclure j'ai une pensée toute particulièrement pour ceux qui nous ont quittés.

Enfin, l'équipe municipale et moi-même restons à votre disposition.

Je vous laisse découvrir ce nouveau bulletin. Bonne lecture.

Franck MONGE

VIE DE LA COMMUNE

L'ASSAINISSEMENT COMMUNAL - RESEAUX ET STATION D'EPURATION

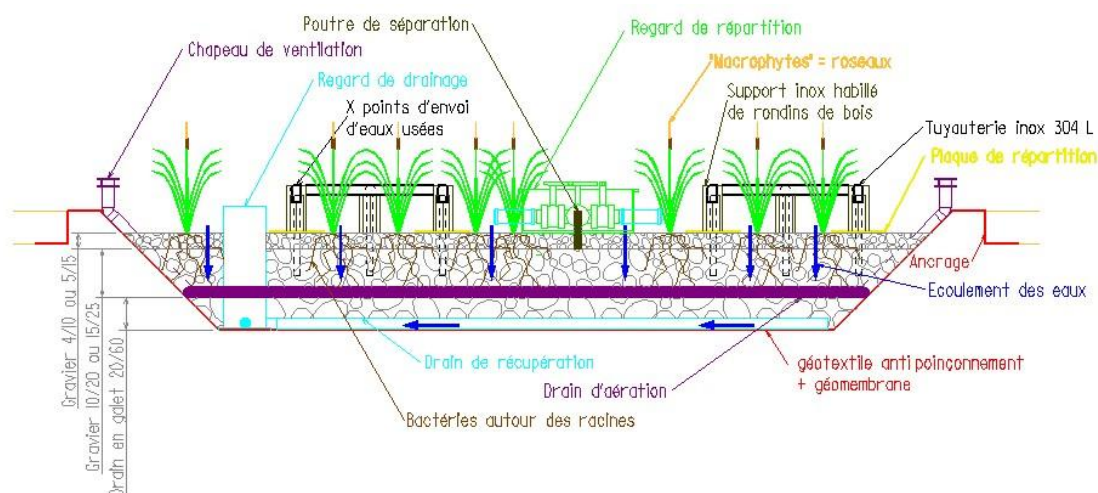
Que s'est-il passé en 2011 ?

Le début d'année a permis à la commune d'être enfin propriétaire de la parcelle où sera implantée la station d'épuration. Cette acquisition représente un coût de 9 000 €.

Le terrain, d'une superficie de 9 580 m², se situe à l'est de la route départementale 93 dans la plaine du Moulin. Seule la partie amont de la parcelle sera nécessaire pour l'implantation de la station. Le terrain est hors zone inondable et présente une pente générale de l'ordre de 3% en direction de la rivière à l'est. La rivière de la Drôme se situe à environ 200 mètres du site.

Pour la station d'épuration, le système par filtres plantés de roseaux a été retenu. Elle sera constituée de bassins étanches remplis de graviers. Des roseaux seront plantés dans ces bassins. Ce système est tout à fait adapté pour les petites capacités de traitement de moins de 2 000 Equivalents Habitants comme c'est le cas pour Vercheny du point de vue de la simplicité du procédé, des coûts de fonctionnement, des performances obtenues, des nuisances olfactives et de l'excellente intégration dans le paysage.

Schéma de principe d'un bassin à filtration verticale



En mars, la commune dépose une demande de subvention auprès de l'Etat, du Département et de l'Agence de l'Eau.

Au vue de l'importance financière et pour permettre notamment de bénéficier de l'aide de l'Etat dans le cadre de la DETR (Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux), le projet est découpé en deux tranches : une 1^{ère} tranche ferme estimée à 788 250 €HT comprenant la station d'épuration et les réseaux (collecte et transfert) de la Plaine et la 2^{ème} tranche conditionnelle estimée à 512 000 € comprenant les réseaux (collecte et transfert) de Vercheny le Haut, de Peyrache, du Camping municipal, du Sommat, des Tuillères et du Gap.

Le projet étant soumis à Déclaration au titre de la loi sur l'eau, **le 29 mars**, la commune adresse une demande au Service Police de l'Eau du Département. Le dossier présenté n'est pas complet et soulève des questions. Une première rencontre a lieu **durant le mois de mai** en mairie en présence du Service de l'Eau du département, du maître d'œuvre, du bureau d'études en charge du dossier de déclaration et la commune. Plusieurs éléments sont à modifier et à compléter.

En juin, la commune reçoit l'accord de subvention de 112 500 € pour la 1^{ère} tranche des travaux dans le cadre de la DETR 2011, soit 25 % d'une dépense éligible plafonnée à 450 000 €HT.

Au mois d'août, une consultation est lancée en vue de la passation d'un marché de travaux en deux lots :

- Lot 1 : Réseaux EU et EP, 4 postes de relèvement et conduites de refoulement
- Lot 2 : station d'épuration 820 EH par filtres plantés de roseau

Septembre, ouverture des offres financières des entreprises pour les travaux et organisation d'une deuxième rencontre avec les services Police de l'eau.



Pendant le mois d'octobre, 🧑‍🚒 choix du coordonnateur sécurité protection santé : Sarl GIRY-HTRL pour un montant de 2 408 €HT.



Durant le mois de novembre, approbation des marchés de travaux. Les entreprises suivantes sont retenues :

- Lot 1 : Groupement LIOTARD Fils et CHATTE Pierre pour un montant de 689 147.50 €HT
- Lot 2 : Groupement EPUR Natur et LIOTARD Fils pour un montant de 358 975.97 €HT

Le Département notifie son aide, pour la 1^{ère} tranche, à hauteur de 50 725 € pour la création de la station d'épuration et 93 100 € pour la collecte et le transfert de la Plaine.

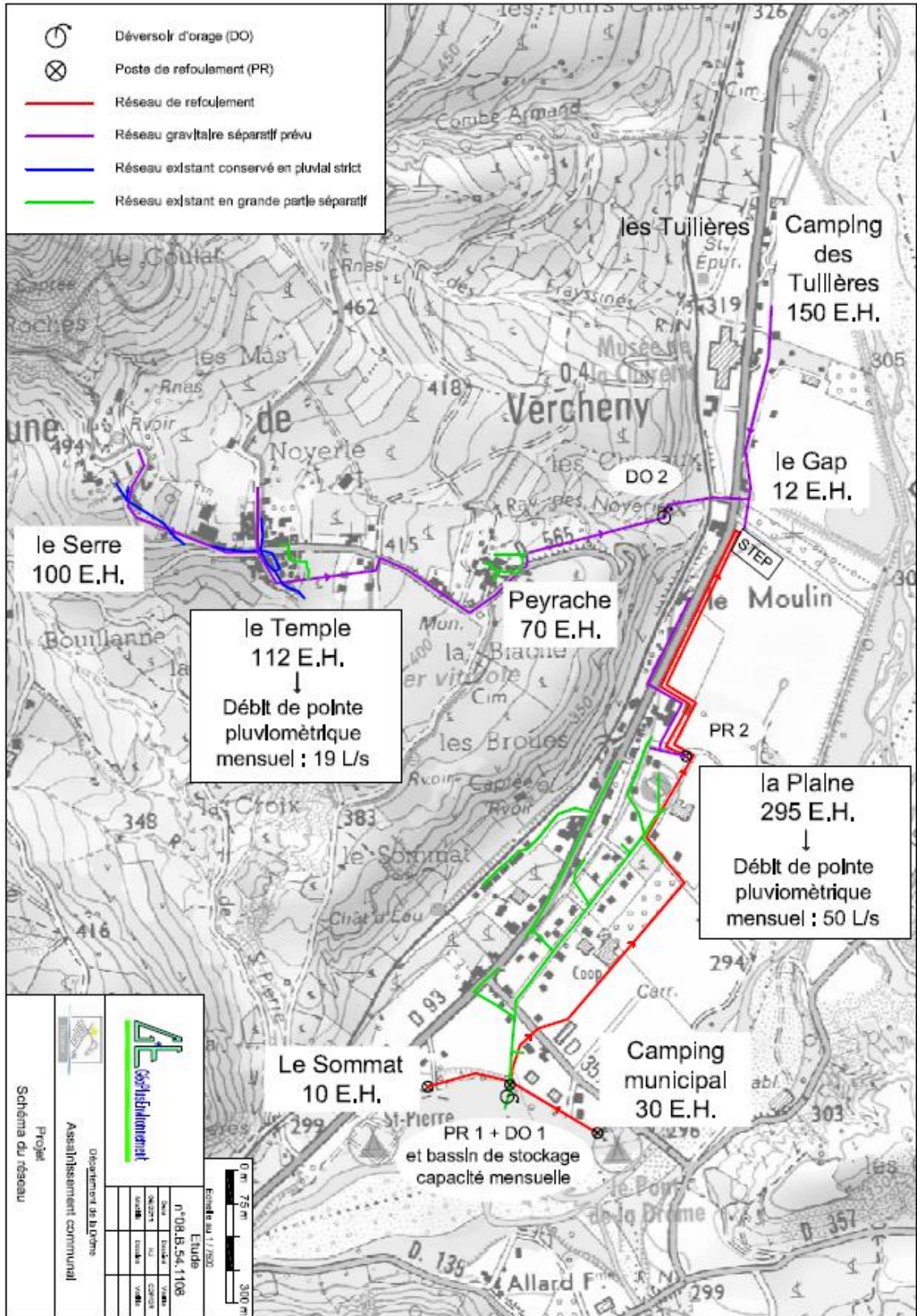
Suite au nouveau dépôt de Déclaration au titre de la loi sur l'eau, la commune reçoit l'arrêté préfectoral en date du **14 décembre 2011**.



LE DOSSIER LE PLUS DELICAT ET LE PLUS LOURD FINANCIEREMENT DE LA COMMUNE VA ENFIN POUVOIR DEMARRER...

A l'heure où le bulletin est imprimé nous n'avons pas encore obtenu un accord ferme des subventions, mais les différents échanges laissent envisager une issue favorable. Si toutes les subventions espérées sont là, la part restant à charge de la commune pourrait représenter 25 % du coût total de l'opération.

Carte de localisation des travaux



LES CHIFFRES DU RECENSEMENT DE LA POPULATION



Le recensement des habitants sur la commune a eu lieu du 20 janvier au 19 février.

Cette enquête a permis de déterminer la population légale applicable à compter du 1^{er} janvier 2012 à savoir :

- Population municipale 431

La population municipale comprend les personnes ayant leur résidence habituelle sur le territoire de la commune dans un logement ou une communauté (Fondation Robert Ardouvin)

- Population comptée à part 14

La population comptée à part comprend certaines personnes dont la résidence habituelle est dans une autre commune mais qui ont conservé une résidence sur le territoire de la commune c'est le cas notamment des personnes majeures âgées de moins de 25 ans ayant leur résidence familiale sur le territoire de la commune et qui résident dans une autre commune pour leurs études



Comparaison entre les résultats du recensement de 2011 et celui de 2006. 449 habitants à ce jour contre 441.

Pour information, le prochain recensement de la population sur la commune aura lieu en



La CREATION D'UNE AGENCE POSTALE COMMUNALE



Depuis le 2 janvier 2012, le bureau de poste de Vercheny a fait la place à une agence postale communale.



Qui peut dire, en poussant la porte de la Poste de Vercheny que le bureau a changé de statut. Même site, mais, c'est désormais un agent communal qui assure le fonctionnement de l'agence : Patricia MOUFFRON



et un nouveau numéro de téléphone : 04-75-21-95-09

Ce changement de statut a été décidé à la suite de l'annonce par la direction départementale de La Poste, de la possible fermeture du bureau de Vercheny : Le taux de fréquentation de cette agence, ne justifie pas son maintien sous sa forme actuelle.

Un avis que ne partageaient pas les élus, très attachés à la notion de proximité du service public. À l'issue d'une négociation avec la Direction départementale de l'entreprise, ils ont opté pour la création d'une agence postale communale. La commune a donc signé une convention avec La Poste au mois de septembre 2011. Celle-ci stipule que l'agence passe sous la tutelle de la mairie. Charge à cette dernière de fournir le personnel. La Poste lui verse en contrepartie une indemnité couvrant les charges de personnel.

L'agence postale communale est fonctionnellement rattachée au bureau centre de Crest.

Ce nouveau service communal est accessible :


- mardi de 10 h 00 à 12 h 30
- du mercredi au vendredi de 09 h 30 à 12 h 30
- samedi de 09 h 30 à 12 h 00

Il apporte une qualité optimale, pour les administrés de la commune ainsi que pour les communes environnantes.

L'agence postale communale propose les services suivants :



Services postaux

- Tout affranchissement manuel (Lettres et colis (ordinaires))
- Vente de timbres postaux à usage courant
 - Carnets de timbres Marianne autocollants
 - Planche de timbres pour affranchissement de la tranche de poids supérieurs et envoi à l'international
 - Produits saisonniers (timbres vacances, timbres Noël, timbres Saint-Valentin...)
- Vente d'enveloppes et Prêt à poster
 - Prêt à Poster marque d'affranchissement en lots de 10
 - Emballages Colissimo 
- Dépôts des objets y compris recommandés (hors objets sous contrat, objets en nombre, Chronopost et valeur déclarée)
- Retrait des lettres et colis en instance hors Poste Restante, valeur déclarée et Chronopost
- Dépôt des procurations courrier
- Services de proximité : contrat de réexpédition du courrier, garde du courrier, abonnement mobilité et Prêt à Poster de réexpédition

Services financiers et prestations associées

- Retrait d'espèces sur compte courant postal du titulaire dans la limite de 350 € par période de 7



jours

- Retrait d'espèces sur Postépargne ou livret d'épargne du titulaire dans la limite de 350 € par période de 7 jours



- Paiement de mandat cash, dans la limite de 350 € par opération
- Transmission au bureau centre pour traitement direct selon les règles en vigueur :
 - Des demandes de services liées au CCP
 - Des demandes d'émission de mandat cash, d'un montant maximum de 350 €
 - Des procurations liées aux services financiers
 - Des versements d'espèces sur son propre compte courant postal, dans la limite de 350 € par période de 7 jours

UN POINT SUR L'INTERCOMMUNALITE

Le 16 décembre 2010, a été promulguée la loi 2010-1563 de réforme des collectivités territoriales disposant qu'il doit être établi dans chaque département un schéma départemental de coopération intercommunale prévoyant une couverture totale du territoire par des établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) et une meilleure organisation des périmètres des établissements existants.

Conformément aux dispositions de la loi, Monsieur le Préfet de la Drôme a réuni le 22 avril 2011, la commission départementale de la coopération intercommunale afin de lui présenter un projet de schéma. C'est ainsi que le nombre d'EPCI passerait de 25 à 14.

Au centre de la vallée de la Drôme, la fusion des communautés de communes du « Crestois » (CCC), du « Pays de Saillans » (CCPS) et une extension du périmètre à la commune de Crest, est proposée. Cette proposition entérine le travail effectué depuis 2009 avec les élus des structures concernées.

Ainsi comme le prévoit la loi, le conseil municipal a dû se prononcer sur la mise en place de ce schéma. Par délibération en date du 8 juillet 2011, les élus de Vercheny ont indiqué, que seules les grandes lignes de la fusion avaient été abordées et aucune complètement arrêtées (représentativité, compétences, implications patrimoniales et financières) ce qui ne permettait pas un positionnement clair. En effet, la commune de Vercheny au sein de la nouvelle entité, ne serait représentée que par un seul délégué communautaire au lieu de deux actuellement, au même titre qu'une commune de 33 habitants.

Le 14 décembre 2011, M. le Préfet a officialisé par arrêté la mise en place de la nouvelle intercommunalité. La commune de Saint-Benoit-en-Diois n'en fera pas partie, elle a décidé de rejoindre la Communauté de Communes du Diois.

Plusieurs réunions du groupe de travail et du comité de pilotage des membres de la CCC, de la CCPS et des élus de la ville Crest ont eu lieu. Rien n'est encore véritablement défini, le chemin pour la rédaction des statuts, la gouvernance, est encore long avant la décision du Conseil Municipal. L'année 2012 sera riche en échanges...



LE PROJET DE RÉHABILITATION DU CŒUR DU VILLAGE, DIT 'PROJET INTERGÉNÉRATIONNEL'

Ce projet, initié par la Fondation Robert Ardouvin et mené en collaboration avec la commune et le CLIC du Diois (commission du conseil général), a plusieurs objectifs et enjeux.

Pour la commune : située en zone rurale, il s'agit de redonner à son territoire des services nécessaires à son attractivité.

Pour la Fondation : il s'agit de remplir pleinement voire de dépasser sa mission première qui est d'accompagner, d'éduquer et d'insérer socialement des enfants en difficultés. Par ce projet, la Fondation souhaite contribuer à la vie du village dans lequel elle est implantée et faire bénéficier la population de ses moyens.

Pour les enfants de la Fondation : l'enjeu est de leur permettre de rencontrer, d'échanger et de partager avec des personnes de tous âges, de leur permettre de grandir dans un cadre normatif, de les baigner dans un milieu social vivant et enrichissant.

Pour les familles et les personnes âgées : il s'agit d'offrir aux personnes la possibilité de continuer à vivre et vieillir chez elles, en sécurité, sans souffrir de l'isolement ou de la solitude, en continuant à participer à la vie du village et en exerçant pleinement leur citoyenneté.

En résumé, il s'agit de proposer le développement de nouvelles formes de rencontre et de solidarité intergénérationnelle (solidarité de proximité entre jeunes, familles et personnes âgées d'un même territoire).

Concrètement, cela suppose :

- De penser la répartition des services sur l'ensemble du site (les espaces collectifs, les espaces d'activités, les logements).
- De penser l'aménagement et le fonctionnement de l'espace public (les cheminements piétons, la circulation automobile, la gestion des déchets, les espaces de rencontre de plein air). Il s'agit de créer des lieux accessibles qui permettent le partage de l'espace public par tous, en séparant les déplacements piétonnier et automobile.
- De réhabiliter des logements appartenant à la Fondation pour obtenir des espaces de vie adaptés à tous les âges, accessibles, sécurisés, confortables (bonne exposition, qualité acoustique et thermique), respectueux de l'environnement (économiques en énergie, gestion des déchets...).
- de mettre en relation le village d'enfants situé sur les hauteurs et le village de Vercheny-le-Haut (un espace central articulera ces deux parties, avec le bâtiment central et des espaces d'activités extérieures). La déclivité entre le bâtiment central et le village devra être traitée afin de garantir un bon usage des activités présentes dans ce bâtiment.
- D'aménager la place du village afin de jouer qu'elle joue son rôle d'espace "cœur de village" pour privilégier les rencontres.

Actuellement, la Fondation étudie quelles peuvent être les « activités partagées ». Il s'agit d'activités existantes ou à créer au sein de la Fondation qui sont nécessaires au fonctionnement du village d'enfants et qui peuvent présenter un intérêt pour les habitants de Vercheny. La plupart de ces activités sont implantées dans le bâtiment central de la Fondation. L'objectif serait d'ouvrir ces activités sur l'extérieur. Par exemple, la bibliothèque des enfants, fond de livres ouvert aux enfants de la Fondation et aux salariés, pourrait également profiter aux habitants du village. Concernant les ateliers manuels : l'atelier Couture pourrait être ouvert à des habitants du village pour des temps d'échanges intergénérationnels avec les enfants ; l'atelier Poterie, déjà ouvert sur l'extérieur, pourrait exposer ses nombreuses réalisations proposées à la vente, dans une petite boutique d'artisanat...

Beaucoup de choses restent à imaginer et à créer. L'aménagement des espaces et des bâtis commencera prochainement ; il appartiendra aux habitants de les animer (au sens de donner de la vie) pour le « bien vivre ensemble » à Vercheny.



La place de Vercheny-le-Haut réaménagée, ébauche du cabinet d'architectes Ankel de Montpellier

RÉALISER UN TERRITOIRE DE VIE POUR TOUS, ACCESSIBLE ET ADAPTÉ AUX BESOINS

Les limites des actions et des politiques sectorielles, Enfance, Famille, Personnes âgées consistent à empiler des équipements et des services sans prendre réellement en compte les trajectoires de vie et les besoins d'une population aussi hétérogène. Pourtant, on reconnaît de plus en plus que **habitat, mobilité, mixité sociale, prévention-santé, lien social doivent être appréhendés dans le cadre d'une approche systémique et non pas faire l'objet d'études et de plans distincts**. La réalisation d'un « territoire de vie », intègre trois dimensions : un territoire de vie pour tous, un territoire de vie qui facilite l'accès aux activités nécessaires au bien-être quotidien des habitants, un territoire de vie évolutif et durable, adapté aux besoins actuels et futurs des citoyens. Je suis convaincu que **le territoire de vie doit être conçu pour favoriser rencontres et échanges de services entre ses habitants de tous âges. Avec l'équipe de la Fondation et en collaboration avec la commune, je m'efforcerai de développer des projets qui vont dans ce sens.**

Bernard BOUTIN, directeur de la Fondation

LIVRAISON DE REPAS

Depuis septembre 2010, la fondation Robert Ardouvin livre en moyenne 25 repas par jour à la cantine scolaire de l'école communale de Vercheny.

Elle assure également ce service auprès des administrés de la commune qui en font la demande auprès de la Fondation, du lundi au vendredi midi pour un coût de 4.77 € le repas.

VIE ASSOCIATIVE

LE COMITÉ DES FÊTES

Toutes les manifestations proposées ce sont bien déroulées malgré le manque de personnes dans ce comité. Nous végétons mais tenons bon... Les finances sont en baisse « Attention ». Le temps pluvieux pour la vogue ne nous a pas avantagés.

Le public semble intéressé par ce que nous proposons. Merci à tous les bénévoles qui se sentent concernés par la préparation des plus grosses manifestations. En particulier Agnès et Richard qui nous proposent leurs repas et à Fred qui a apporté son matériel de musique pour la Saint-Jean.

Si vous avez d'autres idées et d'autres envies, venez nous rejoindre aux réunions. « Allez les jeunes... »



Prochaine réunion le 5 mars 2012 à 20 h 30 chez Anne RAILLON.

Composition du bureau

- Présidente : Marie-Françoise QUELVEN
- Trésorier : Didier RIBES
- Secrétaire : Laure DEVORSINE
- Membre : Pierre AUBEL, Anne RAILLON, Marie VITRY

<u>MARS</u>	<u>MAI</u>	<u>JUIN</u>	<u>AOÛT</u>	<u>NOVEMBRE</u>
Samedi 24 : Spectacle en collaboration avec la bibliothèque (voir les affiches) Samedi 31 : Belotte – Choucroute à 14 h 30 à la salle des fêtes	Dimanche 27 : Vide grenier place de la mairie à partir de 8 h	Dimanche 10 : Marche au Barry – Départ à 10 h place de Vercheny le Haut Vendredi 29 : Feu de la Saint-Jean – Espace activité vers 19 h 30	Samedi 4 et Dimanche 5 : Vogue place de Vercheny le haut Samedi soir repas + DJ Fun Light Dimanche soir repas + orchestre Song Famillie	Assemblée générale date à fixer



Chaque année, le 1^{er} vendredi de janvier, le comité des fêtes organise une soupe au caillou afin que tous les habitants de Vercheny puissent se rencontrer et ainsi se souhaiter une bonne année. Mais qu'est-ce que la soupe au caillou ? L'histoire vous est racontée page 30.

Vide grenier

Vogue



JUDO CLUB DOJO DE VERCHENY

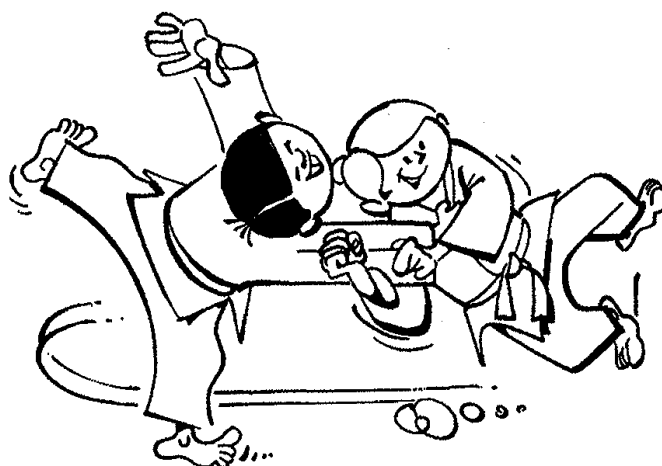
Pour cette cinquième saison une grande nouveauté avec une section self défense jujitsu. Tous les jeudis soirs une dizaine d'adultes se retrouve au dojo du gymnase de la plaine. L'ambiance est bonne enfant sans pour autant négliger cet art martial. La préparation physique est progressive et adapté au niveau de chacun.

Le mardi c'est au tour des enfants avec deux groupes :

- Les 6/9 ans de 17 h à 18 h avec 21 enfants assistés par Richard Vasseur
- Les 9/12 ans de 18 h à 19 h avec 12 enfants dont certains préparent déjà la ceinture verte

L'inscription est possible tout au long de l'année avec la possibilité de faire deux séances d'essai.

Pour tous renseignements vous pouvez joindre Sandro au 06-87-50-11-38



LIRE POUR GRANDIR

Les bénévoles de l'association sont heureux de vous donner quelques chiffres sur la fréquentation de la bibliothèque : nous sommes 226 inscrits, il y a eu 1 586 visites dans l'année et 2 430 ouvrages ont été empruntés. Nous sommes de bons lecteurs à Vercheny et notre bibliothèque communale de proximité répond bien à un besoin !

Nous avons maintenu ce qui marche : la reprise des cartes en janvier avec galette et clairette, la préparation du carnaval avec les enfants et le comité des fêtes en février.

Nous accueillons toujours les écoliers le jeudi après midi et essayons de fournir aux instituteurs les livres dont ils ont besoin. Une fois par mois, ce sont les assistantes maternelles et leurs bébés qui investissent la bibliothèque avec parfois un tapis de lecture.

Avec le comité des fêtes, nous avons organisé une soirée chants à la salle des fêtes qui était trop petite pour accueillir tous les fans des « ouates » ! Quelle belle soirée !

Et pour la deuxième année, nous avons participé au festival Est-Ouest de Die : Eric BOISSET a présenté Nicostratos aux enfants attentifs qui avaient préparé sa venue en décorant de dessins éclatants la salle de réunion.

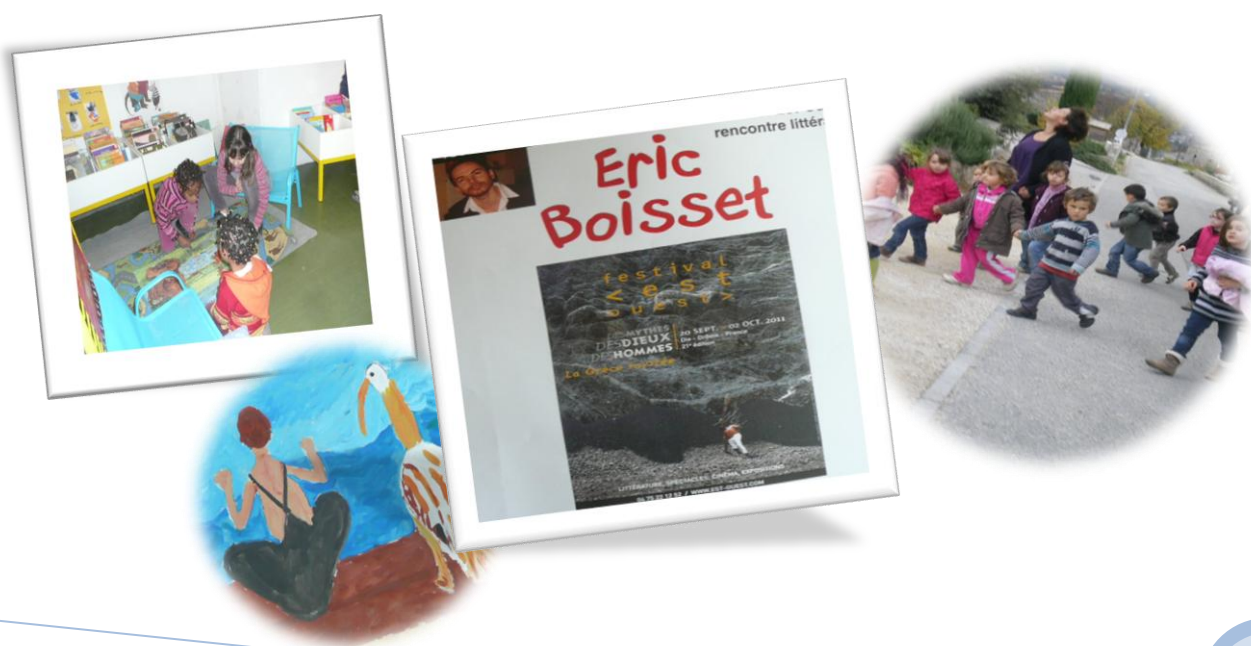
Enfin, nous avons lancé le ciné-bib, 2 séances pour les enfants et 3 pour les adultes. En 2012, ce sera une séance par mois, ouverte aux adhérents et gratuite.

Nous vous attendons le 17 mars à 10 h pour l'Assemblée Générale de l'association, son bilan et son apéritif rencontre et le 24 mars à 17 h pour le spectacle de l'année : cabricanto, une aventure dont les chèvres sont les héroïnes (avec le comité des fêtes).

Et bien sur tout au long de l'année à la bibliothèque ou peut être comme bénévole... en tous cas nous attendons vos idées, critiques ou suggestions !

L'équipe de Lire pour grandir

Merci à tous ceux qui ont donné des livres à la bibliothèque.



RODA DE ANGOLA



Aurélienne anime le mardi de 18 à 20 h (hors périodes scolaires) une activité Capoeira Angola. Si vous êtes intéressés, vous avez la possibilité de rejoindre le groupe en cours d'année. Pour plus d'informations voici les coordonnées d'Aurélienne 06.88.94.87.80

ACTIVITES DANSES

Les cours de « danses et plaisir » et de « danses, gym douce et relaxation » ont bien repris à Vercheny le Haut dans la salle de réunion mi septembre 2011.

Organisé par la mairie de Vercheny et l'espace social et culturel du Diois et animée par Veerle Verbeeck les cours de danses semblent répondre à un réel envie des habitants de Vercheny et ces alentours.

Cette année il y a 8 enfants de 3-6 ans qui viennent danser tous les lundis soirs de 17 h à 17 h 5, 10 de 6-14 ans de 17 h 45 à 18 h 45 et 5 adultes de 18 h 45 à 20 h.

Quelques événements prévus :

- spectacle pour nos aînés dimanche 18 mars
- spectacle de fin d'année. La date n'est pas encore arrêtée.

P.S. : D'autres adultes peuvent toujours intégrer le cours au courant d'année. Pour l'instant nous avons dansé la salsa le premier trimestre et nous partons pour la danse orientale pour le deuxième trimestre.



VIE SCOLAIRE

ÉCOLE ANTOINE BARNAVE

CLASSE DE NEIGE A VASSIEUX EN VERCORS DU 9 AU 13 JANVIER 2012

La vie au centre

Nous étions au village de vacances du Piroulet, à Vassieux en Vercors. Ce que nous mangions était très bon, de plus la vue par la fenêtre était magnifique puisque nous avons une vue sur le grand Veymont.

Tous les soirs nous sommes allés à la piscine.

Le dernier soir, avant de rentrer, nous avons récité des chants du Vercors, et nous avons joué au UNO en faisant des gestes.

Une blague de l'animateur :

«Tu connais la blague du nombril?»

- Non

- bril

Tout le monde s'est bien amusé.

Bakary, Elfi, Maël, Ethan,



La visite de la ferme

Nous sommes allés à la ferme en bus. Le fermier s'appelait Joël. Nous sommes allés voir les chèvres. On a essayé de traire les chèvres. Le monsieur nous arrosé avec le pis de la chèvre. Après, nous sommes allés voir les cochons. Joël avait 5 cochons. On a appris un nouveau mot : ralouf. Ensuite nous sommes allés voir les vaches qui pesaient près de 800 kilos. Nous sommes allés voir les chevreaux. Nous avons porté Les bébés chevreaux. Enfin Joël nous a offert un bon goûter.

Maxime, Ryan, Valentin CM1

Le mémorial de la résistance

Nous sommes allés au mémorial de la résistance. Ce mémorial nous explique comment les hommes ont résisté sur le plateau du Vercors. En 1944, les Allemands ont découvert les résistants qui se cachaient dans le Vercors.

Les soldats du Vercors étaient 4500, tandis que les soldats allemands étaient 15000. Une bataille importante éclata alors. Les alliés américains parachutaient des armes et des provisions pour les résistants mais ce ne fut pas suffisant.

Un jour, les troupes spéciales allemandes arrivèrent dans des planeurs à Vassieux et tuèrent toute la population du village.

Jule (CM1) et Bertille (CM2)

Le musée de la préhistoire

La Préhistoire dans le Vercors, a commencé il y a 5000 ans. L'homme qui a découvert le Vercors s'appelle l'homme de Néanderthal. C'est un chasseur qui cohabite avec une faune diversifiée et qui taille le silex. L'homme de Cro-magnon succède à l'homme de Néanderthal. Il est à l'origine d'une nouvelle civilisation. Au Paléolithique de nouveaux modes de vie et de chasse apparaissent. Au Néolithique, l'homme devient éleveur et agriculteur. Les hommes préhistoriques faisaient du feu avec : du silex, du fer et une fine tranche de champignon amadouvier. Un homme préhistorique est un homme qui ne sait pas lire ni écrire.

Claudia, Emilie, Céline, CM1 ET CM2

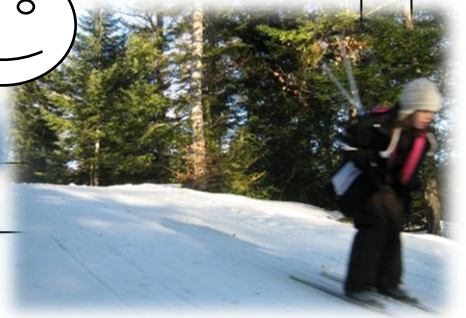
Le ski de fond

Nous sommes allés au stade de Raphaël Poiré. Il y avait deux groupes. On a fait les pistes noire, rouge, bleu, verte et du hors pistes. Nous avons fait une passe de dix pour apprendre à mieux nous déplacer ski aux pieds. Nous avons appris le pas alternatif. Le stade de Raphaël Poiré est un stade de biathlon. Nous avons eu chaque jour des moniteurs très gentils.

Alban CM1



Mathis CM2



Jade CM2

Le Vercors

Le Vercors est une forteresse ; il est entouré de montagnes. A la deuxième guerre mondiale (WW2 1939-1945) les résistants s'y cachaient car les Allemands envahissaient la France. Les plus grandes Montagnes du Vercors sont: Le Mont Aiguille, le Grand Veymont, La Roche Rouse, La Grande Moucherole, Le Roc Cornafion.

Pour arriver dans le Vercors depuis CREST, on passe par le col de la Bataille et depuis DIE on passe par le col du Rousset. Le plateau du Vercors est traversé par deux rivières : la Vernaison et le Furon. Nous trouvons que le Vercors est très beau quand il est enneigé.

Natifa, Déborah, Emma et Enora (CM)

COOPERER A L'ECOLE

Cette année à l'école, nous réfléchissons sur la coopération.

Qu'est-ce que la coopération ? Avons-nous des comportements coopératifs à l'école, qui est justement un lieu de vie collectif ?

Des débats et des réflexions sont menés dans chaque classe et à chaque période, nous organisons une journée ou une demie - journée « coopérative ».

Nous sommes répartis en 6 équipes de 10 ou 11 élèves, mélangés, de la petite section au CM2 avec des filles et des garçons.

Chaque équipe participe à des ateliers dans lesquels sont mis en valeur les notions d'échange, d'entraide et de partage.

Dans les équipes, les grands aident les plus jeunes et les jeux proposés favorisent toujours l'esprit d'équipe. En fait : « on joue ensemble et pas les uns contre les autres ».

Chaque journée coopérative a un thème différent :

- Jeux coopératifs (jeux de société et de communication), en novembre
- Noël, en décembre
- Jeux sportifs, en mars
- Randonnée et partage, en mai
- Land' art, en juin

La coopération vue par les enfants de la classe de CP – CE1 - CE2

- « La coopération, c'est travailler ou jouer en équipe. »
- « Coopérer c'est bien ! »
- « On s'aide. »
- « On réussit mieux à plusieurs. »
- « Parfois on a besoin d'être plusieurs pour réussir. »
- « On se fait de nouveaux copains. »
- « On parle aux plus grands et aux plus petits. »
- « C'est bien d'aider les autres. »

L'USEP - LOISIRS A L'ECOLE

En 2011, tous les élèves de l'école Antoine Barnave sont allés au Pestel à Die dans le cadre « d'école et cinéma ». Chaque classe a vu 1 ou 2 films dans l'année.

Au printemps une intervenante extérieure est venue à l'école faire du théâtre, elle a travaillé avec les élèves de maternelle et ceux de Myriam Raynal ; ils ont pu bénéficier de plusieurs séances et ont ainsi mis en scène un spectacle qui a été présenté aux parents en fin d'année.

Au mois de juin, chaque classe a fait une sortie :

- Les cycles 1 sont allés au Claps à Luc en Diois, une journée, pour faire de l'escalade avec leur enseignante Marie-Christine Flandrin.
- Les cycles 2 ont fait une randonnée sur Vercheny après avoir fait un travail sur l'orientation, ils en ont profité pour visiter la mairie.
- Quant aux cycles 3, ils sont partis à Valence avec Maurice Migheli pour visiter le SYTRAD (centre de tri) et le conseil général. Avec Alixe Poncelin, ils ont visité la tour de Crest.

Pour que tout cela puisse se réaliser, l'association de parents d'élèves USEP « Loisirs à l'école » a organisé un loto au mois de février et un repas indien au mois de juin.

En janvier 2012, les élèves du CP au CM sont partis en classe de neige au centre du Piroulet à Vassieux en Vercors. Ils ont fait du ski de fond pendant 5 jours, visité des musées et sont allés tous les soirs à la piscine.

Les membres de l'association USEP « Loisirs à l'école » remercient une nouvelle fois tous ceux et celles qui aident à la réalisation de ces manifestations.

ÉCOLE DE LA FONDATION ROBERT ARDOUVIN

Tout au long de l'année 2011, les enfants de l'école de la Fondation ont pu bénéficier encore d'un ensemble d'activités pédagogiques conciliant les apprentissages scolaires, l'épanouissement individuel et l'ouverture culturelle et sportive :

- Des ateliers d'écriture ont permis l'édition d'un livre entièrement écrit et illustré par les enfants, la découverte des outils informatiques et photographiques a donné naissance à des dessins animés, des ateliers « expériences nature » ont élargi les connaissances scientifiques.
- De nouveaux ateliers scolaires sont venus enrichir les pratiques artistiques, notamment la création de bijoux, le collage de papiers découpés et la confection de marionnette, pour venir compléter les pratiques existantes, le dessin, la peinture, la poterie et la couture.
- Des spectacles et ateliers danse, proposés par le festival Est/Ouest de Die ont égaillé petits et grands.
- Des temps sportifs forts à dominante thématique ont enchanté les trois classes : natation, hockey, rugby, parcours variés, orientation, voile...
- Et enfin, comme chaque année, les classes découvertes pour tout le monde au mois de juin pour découvrir d'autres milieux que le nôtre : le milieu montagnard (Chartreuse) et le milieu marin (Var).

Depuis la rentrée de septembre 2011, le nouveau projet d'école FRA s'oriente vers l'intergénérationnel et s'inscrit dans le « projet pédagogique intergénérationnel » de la Fondation Robert Ardouvin. Il s'articulera, sur 3 ans, autour des mêmes objectifs : nouer des contacts entre les enfants et les aînés et permettre à ces derniers de jouer un rôle de transmission entre le passé, le présent et le futur en recueillant leur mémoire, tout en permettant aux enfants une meilleure connaissance de leur lieu de vie par l'appropriation de l'histoire du lieu et de son évolution.

Cette année, c'est l'histoire des différentes écoles de Vercheny au cours du temps qui attire notre attention et qui sera donc le thème de recherche et de travail des enfants de l'école. Des témoignages, des informations et des objets seront récoltés, des lieux seront recensés afin de construire une fresque historique de toutes nos écoles depuis 100 ans (frise chronologique, traces écrites, expositions...)

Le rallye photo de décembre 2011 à travers le village nous a permis de débiter ce projet dans la bonne humeur tout en nous apportant déjà de nombreuses informations... à suivre !!



« Le milieu montagnard », fresque de la classe maternelle.

INFOS PRATIQUES

NUMEROS UTILES

Assistantes maternelles

Valérie DUCOL
Jennifer GRIMAUD
Sandra PRATS

☎ 04-75-21-72-04
☎ 04-75-21-74-11
☎ 04-75-21-71-80

Commerces

Cave coopérative agricole « Val Soleil »
Proxi – Dacote
Café restaurant « La Clairette »
Boulangerie Mieze
Restaurant le Cézanne
Brocante

☎ 04-75-21-70-14
☎ 04-75-21-70-10
☎ 04-26-58-80-60
☎ 04-75-21-71-90
☎ 04-75-21-70-44
☎ 04-75-21-70-03

Tourisme

Camping « Les Acacias »
Aire Naturelle Monge et Granon
Camping municipal « Le Pont de la Drôme »
Camping « Les Tuillères »

☎ 04-75-21-72-51
☎ 04-75-21-74-93
☎ 04-75-21-76-39
☎ 04-75-21-18-86

Les caves vinicoles

FAURE Jacques
MONGE et GRANON
U.J.V.R.
CAROD et son musée
BARNIER Michel
POULET Alain

☎ 04-75-21-72-22
☎ 04-75-21-74-93
☎ 04-75-21-70-88
☎ 04-75-21-73-77
☎ 09-61-34-07-89
☎ 04-75-21-22-59

Paysagistes

GUILHOT Jean et Pierre
BOREL Franck

☎ 04-75-21-74-00
☎ 04-75-21-23-82

Dépannage électrique, petites installations

MORIOT Christophe

☎ 04-75-21-46-35 / 06-18-92-40-22

Plomberie, chauffage, sanitaire

FREDDY LES BONNS TUYAUX

☎ 04-75-21-84-55 / 06-98-06-86-27

Autres

Transport MEGE
Coopérative des plantes aromatiques du Diois
Fondation Robert Ardouvin

☎ 04-75-21-70-75
☎ 04-75-21-73-16
☎ 04-75-21-60-00

ADES Die– Aide à domicile
04-75-22-07-44

Depuis le 1^{er} février 2012, la déchetterie intercommunale du Canton de Saillans est ouverte le mercredi de 7 h 45 à 10 h en plus de :

- mardi : 10 h à 12 h
- jeudi : 14 h à 16 h
- samedi : 9 h à 12 h



LD AUTO ECOLE

Ouverture le 1^{er} mars 2011

☎ 09.81.09.68.24

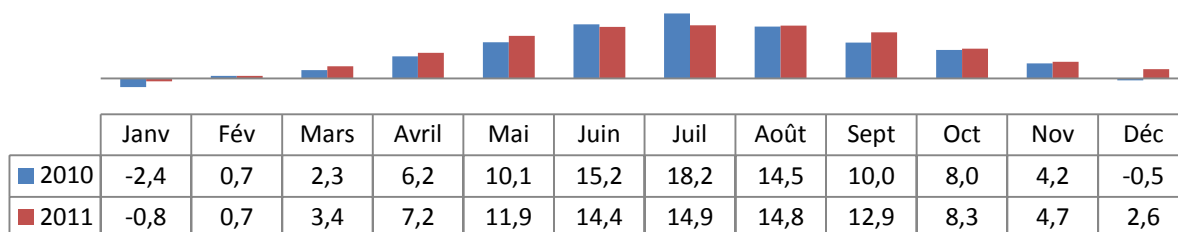
Fermé le lundi et le samedi à 13 h

Code collectif, particulier ou personnalisé tous les jours de 17 h à 19 h

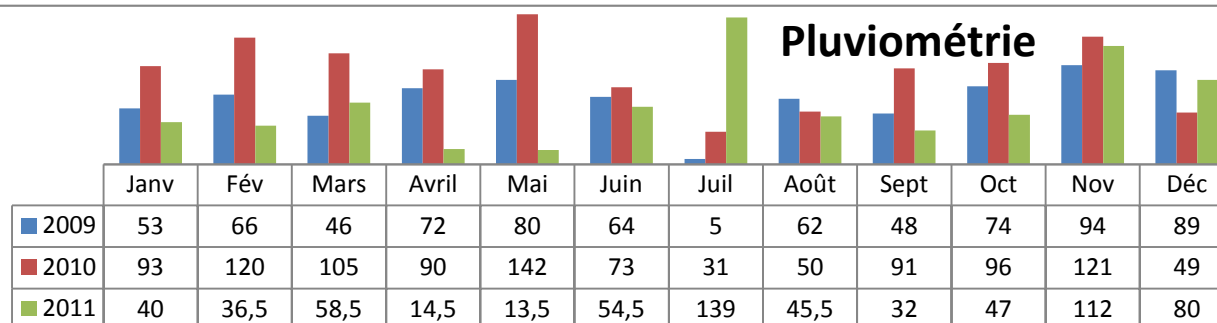
TEMPERATURE ET PLUVIOMETRIE

PEYRACHE

Température moyenne matin



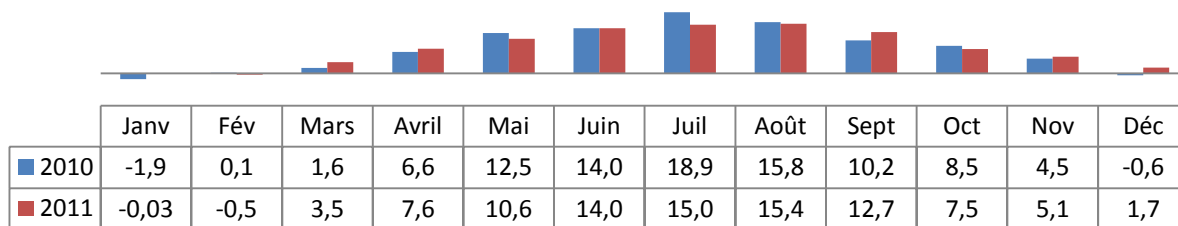
Pluviométrie



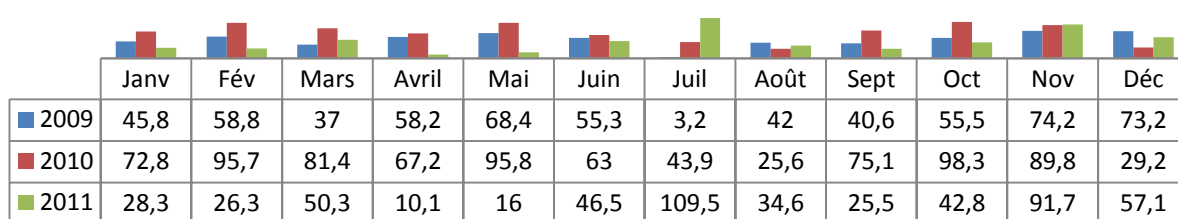
Elie ARNAUD

LA PLAINE

Température moyenne matin



Pluviométrie



Jean-Marie LASSIMOULIE

La pluie n'a pas été au rendez-vous en 2011.

A NOTER EGLEMENT SUR VOS AGENDAS



Election présidentielle

Dimanche 22 avril et dimanche 6 mai

Elections législatives

Dimanche 10 et 17 juin

Au printemps 2012, l'association « l'art à demeure » vous invite à une « Boucle d'art dans les ateliers ».

Trente six artistes plasticiens, peintres, céramistes, graveurs ouvrent les portes de leur atelier les 11-12-13 et 17-18-19-20 mai 2012, de 11 heure à 19 heure.

Sur la commune de Vercheny une artiste, Isabelle Jacquet, sculpteur et peintre vous accueillera. Dans le bulletin n°20, quelques unes de ses œuvres avaient été présentées.



Les liens entre les communes qui abritent des artistes et « l'art à demeure » se tissent depuis dix ans. Chaque année des expériences nouvelles sont tentées, comme par exemple la participation des écoles. Le contact entre artistes et enfants est toujours surprenant et enrichissant.

Vous pourrez découvrir les autres ateliers d'artistes entre Montélimar, Livron, Crest et Dieulefit.

A l'église Saint Foy de Mirmande, pendant tout le mois de mai, une vision globale de la manifestation sera présentée sous la forme d'une « installation » d'art contemporain.

Le parcours d'atelier en atelier sera facilité pour le public intéressé par la mise en place progressive d'un covoiturage. Le site de l'association : art-a-demeure.org donnera toute indication nécessaire.

Concerts organisés durant l'année au restaurant le Cézanne et également le feu d'artifice du 14 juillet.



VOUS AVEZ LA PAROLE

« Vous avez la parole » est une rubrique ouverte à tous les habitants de Vercheny qui se sentent une âme de journaliste. Tous les sujets peuvent être traités **dans le respect d'autrui et sans rechercher la polémique.**

Vous aimez un bouquin, un disque ou une recette, vous voulez faire partager une idée, une passion... Cet espace d'expression est le votre.

Alors à vos plumes !

VISITE DE L'ÉGLISE PARROISSIALE DE VERCHENY SOUS LE VOCABLE DE ST PIERRE ET ST PAUL



L'An mil six cent soixante quatre et le 20^{ème} jour du mois de novembre,

Nous Daniel de Cosnac par la grâce de Dieu Comte de Die et Valence continuant la visite de ce diocèse de Die nous sommes acheminés à l'église paroissiale du lieu de Vercheny sous le vocable de St Pierre et St Paul dans laquelle nous avons été reçu par messire Pierre Guion Prêtre curé du dit lieu, lequel après avoir fait les prières accoutumées avons commencé la visite de cette église qui est voutée non blanchi ni pavée, la nef couverte de tuilles aussi non blanchi ni pavé. Il n'y a pas des chandeliers et lampes dans icelle, pour faire l'Autel, il est de maçonnerie sur lequel il y a une pierre sacrée sans aucun ornements qui puissent servir, ayant même cassé le calice qui estoit voué au cimetière.

Et joignant tout cela, pour quatre familles catholiques qu'il y a dans cette paroisse, il y en a nonante Huguenots, qui ont l'avantage pour l'exercice de leur religion pour la raison d'un jugement de partage, rendu par messieurs les commissaires supplétifs.

Il y a un maître d'écolle Huguenot, la maison curiale est ruinée, le dit curé réside à Crest dont il vient pour célébrer la Sainte messe, dit le prêche, fait la doctrine, fait les baptêmes, mariages et enterrements.

L'Argent que le dit Vercheny consacre à la religion est partagé en proportion du nombre de ces habitants. Pour la religion catholique c'est la Vingt quatrième partie payée. Il n'y a ni cloche ni clocher.

Sur quoi nous évêque de Die avons ordonné qu'il sera fourni à la dite église St Pierre et St Paul du lieu de Vercheny par nous pour messire Pierre Guion curé du dit lieu à chacun au prorata des versements payés à la dite paroisse. Un retable, un devant d'Autel noir, nappes, une chasuble de soye de couleur doublée de noir, une aube avec son cordon, un calice, ayant au mois davantage de patine, deux corporaux, un voile, six purificateurs, deux voiles de calice de couleur de la chasuble, un missel, un lavabo, un évangile de St Jean, un crucifix pour mettre sur l'autel, une croix de letton, une clochette.

Pour servir à l'utilisation du dit lieu et au moins dans les six mois à venir. Pour la toiture de la dite église comme aussi la nef attendu le petit nombre de catholiques : ordonnons en outre au dit messire Pierre Guion de faire sa résidence actuelle et continuelle, à peine d'être interdit, lequel certifie et déclare que dorénavant il fera et prêchera la doctrine tout les dimanches et jours de fêtes, tiendra les offices et baptêmes, mariages et enterrements.

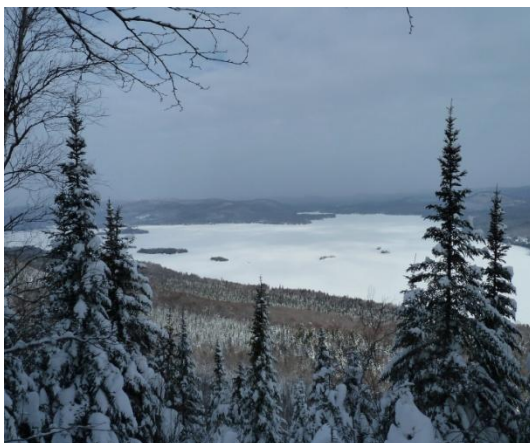
En ce qui nous concerne nous ordonnons qu'il fera clore le cimetière, fera faire un confessionnal dans la dite église le tout à prévoir dans un délai de six mois.

La vingt quatrième partie payée sera attribuée aux pauvres par le Sieur Chain officier de la dite communauté.

Enfin, que le dit curé viendra me rapporter ce qui aura été fait dans les six mois prochains.

Elie ARNAUD

MESSAGE DU CANADA CONCERNANT LE SITE INTERNET DE La COMMUNE



De: manuel prats
Envoyé: dimanche 22 janvier 2012 02:49
À: communedevercheny@wanadoo.fr
Objet: site internet
Pièces jointes: P1020709 [1600x1200].JPG; P1020714 [1600x1:

Bonjour Vercheny!!

Super le site internet! Bravo pour la qualité des infos qui s'y trouvent
Bonjour à toutes et tous

On vous envoie un peu de froid, ça conserve 😊

Mano et France

RATAFIA DE RAISINS MUSCAT

Cette recette est proche de celle du Cartogène mais plus rapide.

Pour 1 litre de jus de raisins muscat
écrasés que l'on passe au tamis
1 litre d'eau-de-vie
300 gr de sucre
1 petit morceau de bâton de cannelle

Mélanger jus de raisins, eau-de-vie, sucre et cannelle et laisser macérer 10 à 15 jours. Remuer de temps en temps pour aider le sucre à fondre. Filtrer et mettre en bouteilles. A conserver au frais et à consommer rapidement.



DÉLICE DE LAVANDE



Nous ne pouvons oublier la lavande. Ses vertus médicinales sont innombrables. Elle trouve aujourd'hui sa place dans des préparations gourmandes. L'infusion de fleurs de lavande (une cuillère à café pour une tasse) a un petit goût léger, pas désagréable, avec une très légère pointe d'amertume.

Nous mélangeons aussi la lavande avec du tilleul et nous la sucrons avec du miel parfumés

Le comité de rédaction

C'ÉTAIT COMMENT L'ÉCOLE AVANT, À VERCHENY ?

Vous avez été écolier à Vercheny ?

Alors votre témoignage ou vos souvenirs nous intéressent !

Suite à un projet autour des écoles de Vercheny et un rallye photos, nous souhaiterions interviewer des anciens élèves des différentes écoles communales. Seriez-vous d'accord pour nous rencontrer afin de recueillir votre témoignage ?

De plus, nous aimerions reconstituer une ancienne classe à l'identique pour notre fête de fin d'année. Nous recherchons donc des personnes qui pourraient nous confier d'anciens objets scolaires (plumes, encriers, vieux manuels, cartes, bureaux, bons points...).

Pour partager vos souvenirs avec nous, vous pouvez nous contacter par :

Téléphone : 04 75 21 60 76

Courriel : ecoleplaine.fra@orange.fr

Courrier : école de la Fondation R. Ardouvin – 26340 VERCHENY

Merci, et à bientôt.

Les enfants de l'école de la Fondation Ardouvin.



ETAT CIVIL

Ils sont nés

Desire-Rich, Jean, Louis, Alban, Elie, Wisdom
CAILLE
le 22 juin à Guilhaerand-Granges

Shanna, Wendy, Lorie REVERDY COQUILLARD
le 27 novembre à Die

Constantin, Maxence, Alain, Vincent POULET
le 8 décembre à Die



Ils se sont dit oui

Christophe MORIOT et Cyrielle DUBLANCHE,
le 13 août

Ils nous ont quittés

SAYN Suzanne épouse SOULAT
le 16 janvier à Die

CHESTA Marcelle, épouse NICOLA
le 6 mars à Valence

CAROD Amado
le 6 avril à Die

MUGUET Denise, épouse COMBERTI
Le 4 septembre à Die



L'HISTOIRE DE LA SOUPE AU CAILLOU

C'est la nuit, c'est l'hiver.
Un vieux loup s'approche du village des animaux.

La première maison est la maison de la poule.
Le loup frappe à la porte, toc, toc, toc.
« Qui est là ? » demande la poule.
Le loup répond : « C'est le loup »

La poule s'affole : « Le loup ! »
« N'aie pas peur, poule : je suis vieux, je n'ai plus une seule dent.
Laisse-moi me réchauffer près de ta cheminée, et me préparer une soupe au caillou. »
La poule hésite ; elle n'est pas rassurée, bien sûr, mais elle est curieuse : elle n'a jamais vu le loup en vrai, elle ne le connaît que par les histoires... Et elle aimerait bien goûter à une soupe au caillou.
Alors, elle ouvre la porte.

Le loup entre, soupire, et demande :
« Poule, s'il te plaît, apporte-moi une marmite. »
« Une marmite ! » s'affole la poule.
« Ecoute, poule, il faut bien une marmite pour préparer une soupe au caillou. »

« Je ne sais pas », avoue la poule.
« Je n'en ai jamais goûté. »
Alors le loup récite la recette :
« Dans une marmite mettre un gros caillou, ajouter de l'eau et attendre que ça bouille. »
« Et, c'est tout ? » demande la poule.
« Oui, c'est tout. »
« Moi, dans mes soupes », dit la poule « j'ajoute toujours un peu de céleri. »
« On peut, ça donne un goût », dit le loup.
Et de son sac il sort un gros caillou.



Mais le cochon a vu le loup entrer chez la poule.
Il est inquiet, il frappe à la porte, toc, toc, toc.
« Est-ce-que tout se passe bien ? »
« Entre, cochon ! Le loup et moi, nous préparons une soupe au caillou. » Le cochon s'étonne :
« Une soupe au caillou ? Rien qu'au caillou ? »
« Bien sûr », dit la poule. « Mais on peut ajouter du céleri, ça donne un goût. »
Le cochon demande si on peut y mettre des courgettes.
« On peut », dit le loup.

Alors le cochon court chez lui, et il revient avec des courgettes. Mais le canard et le cheval ont vu le loup entrer chez la poule.
Ils sont inquiets et ils frappent à la porte, toc, toc, toc.
« Entrez », dit la poule. « Le loup, le cochon et moi, nous préparons une soupe au caillou. »
Et le cochon précise : « Avec un peu de céleri et des courgettes. »

Le canard, qui a beaucoup voyagé, prétend qu'il a goûté une soupe au caillou, une fois, en Egypte, et qu'on y avait mis des poireaux. Qu'il s'en souvient bien parce que c'est ce qu'il préfère dans la soupe, les poireaux. La poule demande au loup : « C'est possible ça, une soupe au caillou avec des poireaux ? »



« C'est possible. »

Alors le canard et le cheval courent chez eux et rapportent des poireaux. Mais le mouton, la chèvre et le chien sont inquiets, car ils ont vu le loup entrer chez la poule. Ils n'ont pas besoin de frapper, la porte est grande ouverte. Ils demandent : « Que faites-vous ? »

« Le loup, le cochon, le canard, le cheval et moi, nous préparons une soupe au caillou », dit la poule.

Vous imaginez la suite : l'un veut des navets, l'autre propose du chou, puis chacun court chez lui et rapporte des légumes, des légumes pour tous les goûts.

Maintenant ils s'assoient tous en cercle autour de la cheminée. Ils se racontent des blagues, ils discutent. La poule s'exclame : « Comme c'est agréable d'être tous ensemble ! On devrait faire des diners plus souvent. »

« Au début, j'ai cru qu'on mangerait de la soupe à la poule », dit le cochon.

Et le canard demande au loup de raconter quelques-unes de ses terribles histoires, pour avoir son point de vue. Mais l'eau bout dans la marmite et le loup y plonge la louche. « Je crois », dit-il, « que la soupe est prête. »

Le loup sert tous les animaux. Le dîner se poursuit très tard, chacun reprend de la soupe trois fois.

Puis de son sac le loup tire un couteau pointu... et pique le caillou : « Ah, il n'est pas tout à fait cuit », dit-il.

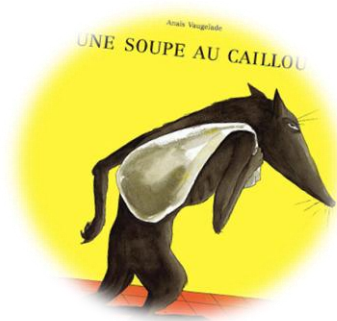
« Si vous le permettez, je l'emporte, pour mon dîner de demain. »

La poule demande : « Vous partez déjà ? » « Oui », répond le loup.

« Mais je vous remercie pour cette bonne soirée. »

« Vous allez revenir bientôt ? » dit le canard. Le loup ne répond pas.

Mais je ne crois pas qu'il soit revenu.





**Patricia MOUFFRON vous accueille
dans son magasin « Petite fleur »**

